PV du comité de gestion du 17 Septembre 2013

<u>Présents</u> P. Achten, M. Culot ,F. Remacle, C. Lemoine

<u>Invités</u> J. Cloth, M. Driesman, M. Sureting

Excusés H. Broun, J. Ruyffelaert , B. Achten

- La réunion a pour but d'évaluer, le fonctionnement et les problèmes des commissions judiciaires
- En guise d'introduction P. Achten informe les membres des intentions de l'AIF de s'adresser au TAS (Tribunal Arbitral du Sport) en remplacement des commissions judiciaires d'appel et de cassation. Il donne selon lui les avantages et inconvénients de ce nouveau système et après un tour de table l'avis et unanime, pour le niveau provincial, la commission d'appel doit subsister
- Le CG demande cependant aux deux commissions, si possible de ne pas attendre le délai le plus long prévu par les ROI
- La composition des commissions qui a été approuvée par le CA du 03/09/2013 est validée et remise aux différents membres.
- Le CG demande aux 2 commissions qui, lors des différentes réunions des commissions judiciaires, constatent d'éventuels problèmes d'interprétation entre les ROI et les différents règlements (compétition, jeune, cahier entraineur, etc......) de prendre contact avec le responsable statut et règlement afin de lui permettre de faire des éventuelles propositions de modifications au ROI et/ou différents règlements concernés

P. Achten C. Lemoine

Président Secrétaire